



AZOXYSTAR®

AZOXYSTAR est un fongicide à base d'azoxystrobine. Il s'utilise de 0,8L/ha à 1L/ha contre diverses maladies des céréales, à paille, du maïs, des crucifères oléagineuses (colza, navette...), des pois, de la féverole, du lupin, des légumineuses fourragères et de nombreuses cultures porte-graines. (voir détails des usages à l'intérieur du livret)

Détenteur de l'A.M.M. : Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande
Type d'action : Fongicide (FRAC C3)
Formulation : Suspension concentrée (SC)
Composition : 250 g/L (22.9% p/p) azoxystrobine



Attention

AZOXYSTAR (N° d'A.M.M. : 2110090)

- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH208** Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
- EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- P102** Tenir hors de portée des enfants.
- P280** Porter des gants de protection pendant toutes les phases de mélange et de chargement.
- P391** Recueillir le produit répandu.
- P501** Éliminer le contenu/réceptif dans une installation agréée d'élimination des déchets.
- SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
- SPe1** Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant des inhibiteurs d'ubiquinones plus de 3 fois par saison de végétation.
- SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- Délai de rentrée: 6 heures en plein champ et de 8 heures en cultures sous serre.**

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15, le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).
Premiers soins détaillés à l'intérieur du livret.

Consultez ce livret avant toute utilisation.
RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com.
N° de lot et date de fabrication : voir emballage
EMB: 49215F
Fabriqué en UE
Version No 8

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest
Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com



Contenu: **5L** Net

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané: enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux: rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation: en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours: le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

En cas d'ingestion: rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale: contacter votre vétérinaire.

DESSCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

L'azoxystrobine appartient à la famille des strobilurines. L'azoxystrobine a une action systémique et translaminare, cette substance active est efficace dans le cadre d'une utilisation préventive.

L'azoxystrobine empêche le transport des électrons dans les mitochondries. Elle prévient donc la croissance mycélienne et la germination des spores.

L'azoxystrobine appartient au groupe FRAC C3 (fongicides QoI).

Tableau des usages

Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Stade d'appl.	Délai avant récolte (DAR)	ZNT aquatique
Blés Epeautre Triticale	Fusarioses sur épis (<i>Microdochium nivale</i>) Oïdium Rouille brune Rouille jaune Rouille noire Septorioses	1 L/ha	2	-	42 jours	5 mètres
Orges	Helminthosporiose (<i>D. teres</i>) Oïdium Rhynchosporiose Rouille jaune Rouille noire	1 L/ha	2	-	42 jours	5 mètres
Seigles	Rhynchosporiose Rouille brune	1 L/ha	2	-	42 jours	5 mètres
Mais	Helminthosporiose	1 L/ha	1	-	50 jours	5 mètres
Crucifères oléagineuses: Colza Navette Moutarde Cameline Lin fibre Chanvre pour utilisation strictement industrielle	Alternariose Sclerotiniose	1 L/ha	2	-	21 jours	5 mètres

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Stade d'appl.	Délai avant récolte (DAR)	ZNT aquatique
Pois écossés frais	Anthraxose Pourriture grise	0.8 L/ha	2	-	14 jours	5 mètres
Pois de conserve	Oïdium Rouille	1 L/ha	2	-	14 jours	5 mètres
Pois protéagineux de printemps	Anthraxose Pourriture grise	0.8 L/ha	2 (14 j. entre 2 appl.)	BBCH 60	35 jours	5 mètres
Pois chiche	Oïdium Rouille	1 L/ha	2 (14 j. entre 2 appl.)	BBCH 60	14 jours	5 mètres
Pois protéagineux d'hiver	Anthraxose Pourriture grise	0.8 L/ha	2 (14 j. entre 2 appl.)	BBCH 60	14 jours	5 mètres
Féverole	Anthraxose Oïdium	0.8 L/ha	2 (14 j. entre 2 appl.)	BBCH 60	42 jours	5 mètres
Lupin	Oïdium	1 L/ha	2 (14 j. entre 2 appl.)	BBCH 60	14 jours	5 mètres
Legumineuses fourragères (luzerne, trèfle, vesce, sainfoin, lotier)	Anthraxose	0.8 L/ha	2	-	42 jours	5 mètres
Cultures porte-graines						
Legumineuses fourragères porte-graines	Maladies des taches foliaires Rouilles	1 L/ha	2	-	-	5 mètres
Graminées fourragères et à gazons - porte-graines	Maladies des taches foliaires Rouilles	1 L/ha	2	-	-	5 mètres
Potagères porte-graines	Anthraxose	0.8 L/ha	2	-	-	5 mètres
	Maladies des taches foliaires Mildiou Oïdium Rouille blanche Rouilles	1 L/ha	2	-	-	5 mètres
PPMAC et florales porte-graines	Mildiou Oïdium Rouille blanche Rouilles	1 L/ha	2	-	-	5 mètres
Ombellifères porte-graines	Septoriose	1 L/ha	2	-	-	5 mètres

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse:

<http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/public/>

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Recommandations par culture

N'utiliser AZOXYSTAR que sur des souches de maladie ne présentant pas de résistance aux strobilurines.

AZOXYSTAR est un fongicide préventif, il est donc important de l'appliquer avant ou dès l'apparition des premiers symptômes des maladies.

Sur céréales, pour gérer le risque de résistance il est important de suivre les recommandations suivantes :

- Appliquer AZOXYSTAR en mélange avec un ou des fongicide(s) ayant un autre mode d'action ne présentant pas de risque de résistance croisée avec les fongicides QoI, et efficace(s) sur la maladie visée.
- Ne pas appliquer un fongicide QoI plus de 2 fois par saison.

Contre la fusariose, AZOXYSTAR est efficace contre *Microdochium nivale* seulement. Appliquer AZOXYSTAR entre l'épiaison et la floraison.

Contre les maladies foliaires, appliquer AZOXYSTAR entre le stade 1 nœud et la floraison. Sur orges, appliquer jusqu'à la sortie des barbes. Contre l'oïdium, associer AZOXYSTAR à un fongicide à action curative.

Sur maïs, contre l'helminthosporiose, appliquer AZOXYSTAR du stade 8 feuilles à fin floraison.

Sur crucifères oléagineuses (colza, navette, moutarde, cameline, lin fibre et le chanvre pour utilisation strictement industrielle), contre les maladies fongiques des siliques (alternariose) appliquer AZOXYSTAR à fin floraison.

Contre la sclérotiniose, appliquer AZOXYSTAR de la chute des premiers pétales à fin floraison.

Sur pois protéagineux, pois chiche, pois fourrager, lupin, féverole, respecter un intervalle de 14 jours entre 2 applications. Stade d'application : BBCH 60 (les premières fleurs sont ouvertes, sporadiquement).

Sur légumineuses fourragères, avant toute application d'AZOXYSTAR afin d'éviter d'éventuels problèmes de sélectivité, il est recommandé de tester le produit sur une petite surface avant de réaliser le traitement.

Sur cultures porte-graines, avant toute application d'AZOXYSTAR, demander conseil à la FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semence - téléphone : 01.44.82.73.53).

Conditions météorologiques

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation. En particulier, éviter toute dérive sur verges de pommiers car les pommiers sont très sensibles à AZOXYSTAR. Au minimum, un délai sans pluie de deux heures est nécessaire après application d'AZOXYSTAR.

Recommandations pour les mélanges

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie

Agiter le bidon avant emploi. Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire d'AZOXYSTAR dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application. Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

Volume de bouillie

Utiliser AZOXYSTAR dans un volume de bouillie de 100 à 300 L/ha.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit.

Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à des phénomènes de résistance. De ce fait, LIFE SCIENTIFIC Ltd décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :					
Caractéristiques des EPI	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		PULVÉRISATEUR PORTE OU TRÂINE À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE BAS			
		TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE		
CANTANTS EN NITRILE réutilisables (certifié EN 374-3) ou à usage unique (certifié EN 374-2)	Réutilisables		À usage unique	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065	EPI vestimentaire			EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1	ET EPI partiel			ET EPI partiel	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009	OU Type 3 ou 4			OU Type 3 ou 4	
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006					

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



► Protégez votre santé et celle de votre entourage.



► Surveillez les conditions météorologiques.



► Protégez les points d'eau.



► Protégez les pollinisateurs.



► Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRACTIQUE.FR

FLASHEZ-MOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des